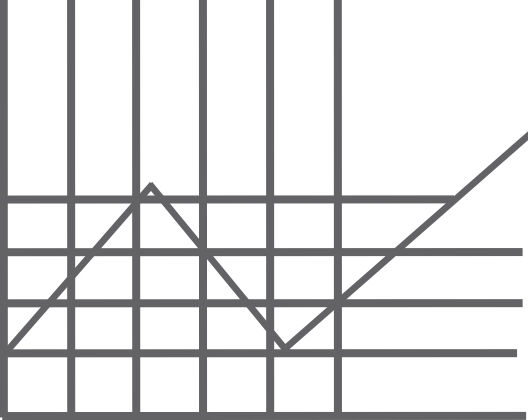




La Lettre de la BOURSE

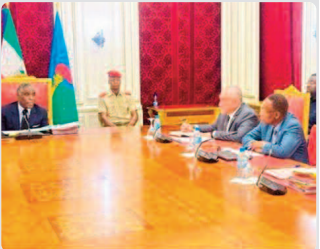
Journal de l'Economie et des Marchés de Capitaux
Fondé le 18 Février 2003 - Récépissé N° 023/RDJ/C19/BASC

N° 205 du 26 Février 2025 - Prix : Cameroun 400 F.cfa – Cemar 600 F.cfa

INVESTISSEMENTS ET INFRASTRUCTURES

La Guinée Équatoriale accélère la modernisation de ses ports

La Guinée Équatoriale s'apprête à concéder les ports de Malabo et Bata au groupe turc Albayrak dans le cadre d'un partenariat stratégique. Avec un investissement prévu de 300 millions d'euros, ce projet vise à moderniser les infrastructures, digitaliser les services et positionner le pays comme un hub logistique régional. P. 8



STAND UP FOR AFRICAN WOMEN ENTREPRENEURS

Un outil au service de l'entrepreneuriat féminin

Les 20 et 21 février 2025, la ville de Douala a accueilli la 3^e édition du Stand Up for African Women Entrepreneurs (Sufawe), un événement porté par le Club Afrique Développement du Groupe Attijariwafa Bank. Cette rencontre a réaffirmé l'importance de l'entrepreneuriat féminin et des opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). À travers des échanges enrichissants et des rendez-vous d'affaires, le Sufawe 2025 a permis de renforcer la collaboration entre les acteurs économiques du continent et d'accélérer la croissance inclusive en Afrique.

Pp. 6-7



Banque Africaine de Développement

Cinq candidats pour un fauteuil



Réunis les 11 et 12 février 2025, le comité directeur du Conseil des gouverneurs sur l'élection du président de la Banque africaine de développement a validé cinq candidatures. Profil rapide des candidats retenus le 21 février par la BAD, et que les États africains et non africains actionnaires de la banque, devront départager en mai prochain. P. 10

Climat des affaires au Cameroun

Le Gecam organise les rencontres économiques à Yaoundé

Du 26 au 27 février 2025, la ville de Yaoundé accueille un forum d'échanges et de discussions sur les défis liés à l'amélioration du climat des affaires au Cameroun. P. 11



Sécurisation du Pad

Des titres d'accès requis pour tous les usagers

Les opérations de contrôle sont en cours depuis ce lundi 25 février dans l'ensemble des guérites du domaine portuaire. P. 5



Bataille des télécoms au Cameroun

Orange Cameroun et Camtel : entre accusations et réformes

P. 8

COOPÉRATION JAPON ET APME

Renforcement des capacités entrepreneuriales

La méthode Kaizen proposée aux PME camerounaises. Une approche, qui repose sur l'amélioration continue, permettant aux entreprises d'optimiser leur productivité sans nécessiter de gros investissements.



L'Agence de promotion des petites et moyennes entreprises (APME) et la Coopération japonaise ont organisé un atelier le 14 février 2025 pour sensibiliser les PME camerounaises à la méthode Kaizen.

Face à un environnement économique de plus en plus compétitif, l'APME a mis en avant la méthode Kaizen pour aider les PME camerounaises à améliorer leur gestion et leur rentabilité. Plutôt que de se focaliser uniquement sur la recherche de financements extérieurs, cette approche prône l'optimisation des ressources existantes et l'amélioration continue des processus internes.

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de renforcement des capacités entrepreneuriales locales. Le programme mis en place prévoit un accompagnement personnalisé par des business coachs sur une période de six mois, afin d'adapter la méthode Kaizen aux réalités spécifiques de chaque entreprise.

Jean Marie Louis Badga, directeur général de l'APME, a souligné l'importance de renforcer les compétences des entreprises avant de chercher des financements. En intégrant cette philosophie de gestion, les PME peuvent mieux structurer leurs opérations, réduire leurs coûts et accroître leur compétitivité sur le marché, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

Au-delà de l'amélioration des performances, la formation des PME à la méthode Kaizen constitue un atout stratégique pour leur croissance durable. En les incitant à identifier leurs lacunes et à instaurer des processus efficaces, cet outil leur permet de s'adapter aux défis économiques actuels et d'assurer leur pérennité.

PARTENARIATS ACADÉMIQUES

Les universités de Maroua et de N'Djamena relancent leur coopération

L'Université de Maroua au Cameroun et l'Université de N'Djamena au Tchad ont renouvelé leur partenariat académique, initié en 2013. Ce nouvel accord vise à intensifier la recherche conjointe et la mobilité étudiante.

L'Université de Maroua et l'Université de N'Djamena ont signé un mémorandum d'accord visant à renforcer leur coopération académique,



a annoncé l'institution camerounaise le 17 février. Cet engagement s'inscrit dans le cadre du partenariat des universités du bassin du Lac Tchad et fait suite à une visite de travail des responsables camerounais au Tchad.

Le partenariat, initialement signé en 2013 et expiré en 2018, sera désormais axé sur des projets académiques conjoints, la recherche collaborative et la quête de financements. Cette relance s'aligne sur la convention-cadre de juillet 2022, signée à Abuja, qui encourage les échanges entre établissements d'enseignement supérieur de la région.

En marge de cet accord, la délégation de l'Université de Maroua a rencontré le ministre tchadien de l'Enseignement supérieur, Tom Erdimi, pour discuter de l'augmentation de la mobilité étudiante entre les deux pays. Actuellement, sur les 30 000 étudiants inscrits à Maroua, 8 000 sont d'origine tchadienne, illustrant l'importance de ces collaborations transfrontalières.

LUTTE CONTRE LA DÉSINFORMATION

Le Burkina Faso veut renforcer le contrôle des réseaux sociaux

Face à la montée de la désinformation en ligne, le Conseil supérieur de la communication (CSC) du Burkina Faso cherche à renforcer la régulation des réseaux sociaux. Une initiative qui vise à protéger la stabilité nationale et les efforts de développement.

Le Conseil supérieur de la communication (CSC) du Burkina Faso envisage un contrôle accru des réseaux sociaux pour lutter contre la désinformation, a annoncé son président, Wendingoudi Louis Modeste Ouédraogo, le 18 février lors d'une rencontre avec le chef de l'État, Ibrahim Traoré.

Chargé de cette mission depuis 2023, le CSC estime que des mesures supplé-



mentaires sont nécessaires pour encadrer l'usage des plateformes numériques. « La désinformation peut freiner les actions

de développement et compromettre la reconquête de notre territoire national », a souligné Ouédraogo.

Pour l'instant, l'une des principales réglementations en place impose aux comptes ayant plus de 5 000 abonnés de se conformer aux mêmes règles que les médias traditionnels. En parallèle, des campagnes de sensibilisation contre la désinformation et les discours haineux sont menées par le ministère de la Communication.

Cette initiative intervient alors que le Forum économique mondial a identifié la désinformation comme la menace la plus préoccupante pour la stabilité mondiale jusqu'en 2026.

HOMMAGE À UNE LÉGENDE DU 7E ART

Souleymane Cissé, figure majeure du cinéma africain s'est éteint

Le cinéaste malien Souleymane Cissé est décédé à l'âge de 84 ans à Bamako. Pionnier du cinéma africain, il laisse derrière lui une œuvre marquante, dont *Yeelen*, primé à Cannes en 1987.

Souleymane Cissé, l'un des plus grands cinéastes africains, est décédé à l'âge de 84 ans à Bamako, a annoncé sa fille Mariam Cissé le 19 février. Récompensé en 2023 pour l'ensemble de sa carrière au Festival de Cannes, il devait présider le jury de la catégorie « fiction long métrage » du FESPACO 2025.

Révéle au grand public par *Yeelen*,



Souleymane Cissé

lauréat du Prix du jury à Cannes en 1987, il a marqué le cinéma mondial avec des œuvres engagées comme *Den Muso*, *Baara* et *Finye*, tournées sous des régimes autoritaires. Son influence s'étend bien au-delà de l'Afrique, ses films étant étudiés dans de nombreuses écoles de cinéma.

En mai 2023, il devenait le deuxième cinéaste africain à recevoir le prestigieux Carrosse d'Or de la Société des réalisateurs de films, après Sembène Ousmane. « Le cinéma aura été ma vie », déclarait-il alors. Une vie désormais immortelle à travers son œuvre.

DIPLOMATIE ET INFLUENCE

La Libye accueillera le 4e Sommet Turquie-Afrique en 2026

Le 4e Sommet Turquie-Afrique se tiendra en 2026 en Libye, marquant une nouvelle étape dans le renforcement des liens entre Ankara et le continent. Entre diplomatie, coopération sécuritaire et expansion économique, la Turquie consolide son influence en Afrique.

La Libye a été désignée pour accueillir la quatrième édition du Sommet Turquie-Afrique en 2026, a annoncé le conseil présidentiel libyen dans un communiqué du 18 février. Cette décision, prise lors du 38e Sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, est perçue comme une reconnaissance du rôle stratégique de la Libye dans la coopération entre l'Afrique et ses partenaires internationaux.

Ce sommet s'inscrit dans la politique africaine ambitieuse d'Ankara, qui mise sur la diplomatie, les accords de coopération sécuritaire et le soft power pour asseoir son influence. Depuis 2003, les échanges commerciaux entre la Turquie et l'Afrique ont bondi de 3 à 41 milliards de dollars en 2022, tandis que les entreprises turques ont investi massivement dans les infrastructures du continent.

Sur le plan militaire, la Turquie est aujourd'hui le quatrième fournisseur d'armes de l'Afrique, notamment grâce au succès de ses drones Bayraktar TB2 et de ses véhicules blindés Kirpi. Elle dispense aussi des formations militaires en Libye et en Somalie, où elle a établi un centre d'entraînement à Mogadiscio.

Parallèlement, Ankara déploie des outils de soft power, tels que la Fondation Maarif, qui gère près de 180 écoles en Afrique, et des programmes de bourses universitaires pour les étudiants africains. Des organisations humanitaires turques participent également à la construction d'infrastructures de santé et de lieux de culte.

L'influence turque s'est récemment illustrée par son rôle de médiateur dans la résolution du conflit entre l'Éthiopie et la Somalie, confirmant son ancrage croissant sur la scène africaine.

FORMATION ET INNOVATION

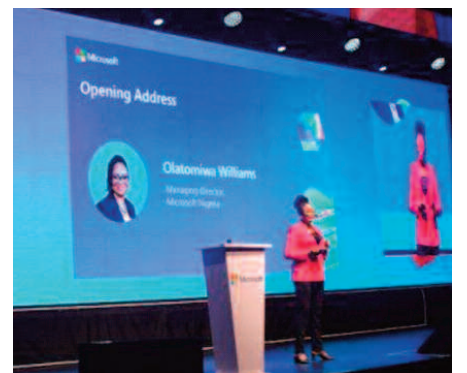
Microsoft investit 1 million USD pour former la jeunesse nigériane à l'IA

Microsoft annonce un investissement d'un million de dollars pour former un million de jeunes Nigériens à l'intelligence artificielle (IA). Cette initiative vise à renforcer les compétences numériques et à soutenir l'innovation technologique dans le pays.

Le géant américain Microsoft a dévoilé un plan d'investissement d'un million de dollars pour la formation à l'intelligence artificielle au Nigeria. L'annonce a été faite le 19 février par Olatomiwa Williams, directrice nationale de Microsoft pour le Nigeria et le Ghana, lors du Microsoft AI Tour à Lagos.

S'étendant sur trois ans, ce programme ambitionne de doter un million de jeunes des compétences nécessaires pour utiliser et développer des solutions basées sur l'IA. « Cet investissement vise à garantir que tout le monde ait accès aux compétences requises pour créer des entreprises et des solutions innovantes autour de l'IA », a expliqué Williams.

Selon le cabinet Public First, l'IA pourrait générer jusqu'à 15 milliards de dollars pour l'économie nigériane si le pays investit dans la formation et les infrastructures. L'initiative de Microsoft s'inscrit dans une dynamique plus large de soutien au développement numérique en Afrique, à l'image du programme récemment lancé en Afrique du Sud pour former un million de personnes d'ici 2026.



CONSULTATION PUBLIQUE POUR LA RÉGULATION FINANCIÈRE EN AFRIQUE CENTRALE

La COSUMAF invite les acteurs du marché à s'exprimer

La Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) lance une consultation publique sur neuf projets d'instructions visant à préciser l'application du Règlement du 21 juillet 2022. Les acteurs du marché et le public ont jusqu'au 1er mars 2025 pour soumettre leurs observations.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Règlement n°01/22/CEMAC/UMAC/C/M/COSUMAF du 21 juillet 2022, la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) ouvre une consultation publique sur neuf projets d'instructions. Ces documents ont pour but de préciser les modalités d'application des nouvelles dispositions régissant l'organisation et le fonctionnement du marché financier régional ainsi que le Règlement Général de la COSUMAF.

Les projets concernent plusieurs



Siège social de la Cosumaf

aspects clés du marché financier, notamment les fonds de placement en capital, les fonds professionnels d'investissement à long terme, les organismes professionnels d'investissement, ainsi que les conditions d'agrément des conseillers en investissements financiers. D'autres Instructions portent sur les obligations de reporting des sociétés de gestion

et des dépositaires d'organismes de placement collectif, ainsi que sur les exigences en matière de contrôle interne pour les sociétés de bourse et de gestion.

Concrètement, il s'agit de neuf (09) projets d'instruction relative i) au modèle type du règlement de gestion d'un fonds de placement en capital (FPC) ; ii) aux statut types

des sociétés de placement en capital (SPC) ; iii) au modèle type du règlement de gestion d'un fonds professionnel d'investissement à long terme (FPI) ; iv) au contenu des statuts types d'une société professionnelle d'investissement à long terme (SPI) ; v) au modèle type de document d'information d'un organisme de capital investissement ; vi) aux conditions et procédures d'agrément des conseillers en investissements financiers ; vii) au contenu et au format de reporting des sociétés de gestion d'OPC ; viii) au contenu du rapport de contrôle interne des sociétés de bourse ; ix) au contenu du rapport de contrôle interne des sociétés de gestion d'OPC.

Cette consultation, organisée en vertu de l'article 8 du Règlement Général de la COSUMAF, vise à associer les acteurs du marché et le public à l'élaboration des règles encadrant le secteur financier. L'objectif est de recueillir des observations et

des propositions permettant d'affiner et d'adapter ces textes aux réalités économiques et financières de la région.

Les contributions doivent être envoyées par écrit aux adresses électroniques suivantes : loukakou@cosumaf.org et d.keuffi@cosumaf.org, avant la date limite du 1er mars 2025. Les documents soumis à consultation sont accessibles via le lien : <https://shorturl.at/ymazO>. Une fois la période de consultation terminée, la COSUMAF analysera les retours et publiera un procès-verbal sur son site internet.

Cette initiative illustre la volonté de la COSUMAF de renforcer la transparence et l'efficacité de la régulation financière en Afrique Centrale. Elle offre une opportunité unique aux professionnels et aux investisseurs de contribuer à l'amélioration du cadre réglementaire du marché financier régional.

Amina Ayichatou (stagiaire)

LA RÉGULATION DES MARCHÉS FINANCIERS DANS L'ESPACE OHADA

Lecture critique de l'ouvrage de Daniel Keuffi

Selon la note de lecture du docteur en droit, Faustin Ekollo parvenue à notre rédaction, l'ouvrage de Daniel Keuffi intitulé "La régulation des marchés financiers dans l'espace OHADA", est une contribution majeure à la compréhension du cadre juridique et institutionnel des marchés financiers en Afrique.

La régulation des marchés financiers en Afrique subsaharienne, notamment dans l'espace OHADA, demeure un sujet complexe et d'actualité. L'ouvrage de 420 pages de Daniel Keuffi, préfacé par le professeur Michel STORCK aux éditions l'HARMATTANT 2010, est le fruit d'une thèse soutenue en 2010 à Strasbourg, qui apporte un éclairage approfondi sur la question. Dans un contexte où les marchés financiers africains peinent à s'imposer comme des leviers de croissance, cette analyse met en lumière les défis et les perspectives d'amélioration du cadre réglementaire en vigueur.

Selon Faustin Ekollo, cet ouvrage, préfacé par les professeurs Yvette Kalieu Elongo et Paul-Gérard Pougoué, dépasse la simple description des dispositifs existants et propose une véritable réflexion critique sur l'efficacité des mécanismes en place. Dans sa note de lecture, le Dr Ekollo précise que « l'auteur procède à un recoupement systématique des relations entre les différentes institutions régionales ; il étudie les risques de conflits ou d'inefficacité et met en perspective, dans une approche comparatiste, les évolutions en France et au sein de la communauté européenne ». L'ouvrage inclut également de nombreuses références au droit comparé, notamment au common law, ce qui n'est pas surprenant



venant d'un juriste camerounais. La diversité et l'abondance des sources sont appréciables : les ouvrages et articles relatifs au droit des sociétés et au droit boursier sont largement cités. Des auteurs français côtoient des auteurs africains, et l'ouvrage ne manque pas de mentionner ceux qui contribuent à l'éducation financière à travers la grande presse africaine.

L'auteur souligne notamment les dysfonctionnements structurels liés à la fragmentation des institutions de régulation financière dans l'espace OHADA, partagé entre l'UEMOA et la CEMAC. Il met en avant les risques de conflits de compétences et d'inefficacité résultant de la coexistence de plusieurs régulateurs régionaux, ainsi que l'influence excessive des États dans la gestion des marchés financiers, ce qui nuit à leur indépendance et à leur attractivité pour les investisseurs.

À travers une approche comparatiste, Keuffi confronte la régulation OHADA aux évolutions du droit financier européen et américain. Il met en évidence les limites de la transposition du modèle juridique

français, souvent adopté sans adaptation aux réalités économiques locales. Une critique particulièrement

pertinente porte sur l'absence de prise en compte du secteur informel, pourtant prédominant dans les économies africaines. Selon l'auteur, cette omission constitue un obstacle majeur à l'inclusion financière et au développement de marchés financiers dynamiques et adaptés aux réalités locales.

L'ouvrage ne se limite pas à un simple constat des lacunes. Il propose également des pistes d'amélioration, notamment une meilleure coordination des dispositifs de régulation, un renforcement de l'autonomie des autorités de marché et un élargissement des outils de financement accessibles aux petites entreprises et aux acteurs du secteur informel. À

cet égard, l'auteur met en avant l'exemple des Jua Kali au Kenya, qui illustre une intégration réussie des entrepreneurs informels dans l'écosystème financier.

Enfin, Keuffi insiste sur la nécessité d'une régulation plus souple et pragmatique, favorisant l'émergence d'un marché financier performant, capable de répondre aux défis économiques du continent. Son ouvrage s'inscrit ainsi dans une réflexion plus large sur l'optimisation du cadre réglementaire de l'OHADA, afin de mieux accompagner le développement des marchés financiers africains dans un contexte de mondialisation et d'afro-optimisme croissant.

Emmanuel Um

CEMAC

Les crédits bancaires atteignent plus de 12000 milliards de FCFA au 3ème trimestre 2024

Ces financements proviennent du secteur privé non financier. La BEAC cite notamment les agro-industries, les opérateurs des télécoms, les sociétés de commerce de gros,

Selon le dernier Bulletin économique et statistique publié le 20 février 2025 par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), les crédits bancaires ont connu une nette progression de 10,6% au troisième trimestre 2024, atteignant 11 983,9 milliards de FCFA contre 10 837,7 milliards au même trimestre de l'année précédente.

Cette hausse est principalement attribuée à l'augmentation des prêts octroyés au secteur privé non financier, qui a contribué à hauteur de 10,5 points à cette dynamique. Parmi les secteurs ayant bénéficié de cette expansion des crédits figurent les agro-industries, les opérateurs télécoms, ainsi que les sociétés de commerce de gros.

L'analyse par type de maturité des crédits révèle une croissance notable des crédits à moyen terme (+12,4%,



soit une contribution de 5,5 points), des crédits à court terme (+8,9%, avec une contribution de 5 points) et une augmentation plus modeste des crédits à long terme (+1%, avec une contribution marginale de 0,1 point).

Cette évolution témoigne d'une reprise significative du financement bancaire dans la région, soutenue par une demande accrue dans les secteurs clés de l'économie.

CB

GOUVERNANCE ET RÉGULATION FINANCIÈRE EN ZONE CEMAC

Cameroun et Gabon opposés à la supervision des CDC par la Cobac

Alors que la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) envisage d'encadrer les Caisses des dépôts et consignations (CDC) en zone Cemac, le Cameroun et le Gabon expriment de fortes réticences. Ces pays considèrent que la supervision de ces institutions répond à des normes nationales et que l'intervention de la Cobac constituerait un chevauchement de compétences.

Le 12 février 2025, le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac), Yvon Sana Bangui, a présidé une visioconférence portant sur la supervision des CDC et la gestion des avoirs en déshérence au sein de la Cemac. Cette réunion a été marquée par l'examen de deux avant-projets de règlement élaborés par le secrétariat général de la Co-



bac.

Toutefois, l'initiative se heurte à l'opposition du Cameroun et du Gabon. Le 20 janvier 2025, Marius Issa Nkori, directeur général de la CDC du Gabon, a alerté la Beac

sur les risques d'un « chevauchement de compétences ». Selon lui, les CDC sont régies par des textes nationaux et placées sous la tutelle des ministères des Finances de chaque État. Il rappelle que plusieurs

organismes supranationaux, comme la Cosumaf et la Cima, exercent déjà un contrôle sur certaines activités de ces institutions.

Au Cameroun, le 29 juillet 2024, Richard Evina Obam, directeur de la CDC, avait déjà signalé cette immixtion au ministère des Finances. La présidence camerounaise, par la voix de Ferdinand Ngoh Ngoh, avait réagi en affirmant que « les dépôts et consignations restent une activité souveraine régie par le droit national ». Une demande formelle avait été adressée à la Cobac afin de retirer sa correspondance du 11 juillet 2024 sur la suspension du transfert des avoirs en déshérence.

La question centrale reste celle des prérogatives. Les CDC jouent un rôle crucial dans la protection de l'épargne et la gestion des fonds

publics. En cas de supervision par la Cobac, elles pourraient voir leur autonomie réduite, notamment sur la régulation des dépôts en déshérence et la gestion des fonds de prévoyance. De plus, certaines de leurs missions relèvent déjà d'organismes régulateurs spécifiques, rendant la superposition des contrôles potentiellement conflictuelle.

Les discussions doivent se poursuivre lors d'une réunion décisive en mars 2025. L'enjeu sera de trouver un compromis entre la volonté d'uniformisation régionale et le respect des souverainetés nationales. L'issue de ces négociations pourrait redéfinir le paysage de la gouvernance financière en zone Cemac.

Bougna Etroukan Z. R.

POLITIQUE MONÉTAIRE PROACTIVE FACE AUX TENSIONS BANCAIRES

La BEAC renforce ses injections pour soutenir la liquidité bancaire en zone Cemac

Pour répondre à la contraction des réserves bancaires et stabiliser le système financier en zone Cemac, la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a accru ses injections nettes de liquidités de 21,2 % entre juillet et septembre 2024, atteignant un total de 1037 milliards de FCFA.

Dans son dernier bulletin économique et statistique, publié le 20 février 2025, la BEAC annonce une augmentation significative de ses interventions sur le marché monétaire. Entre juillet et septembre 2024, le volume des injections nettes a bondi de 855,8 milliards à 1037 milliards de FCFA, soit un supplément de 181,2 milliards FCFA.

Cette injection accrue répond à une baisse inquiétante des réserves bancaires. En trois mois, les réserves brutes du système bancaire Cemac ont chuté de 13,3 %, passant de 915,3 milliards à 775,9 milliards de FCFA. Par ailleurs, la liquidité issue des facteurs autonomes (FALB) a enregistré une baisse marquée de 26,8 %, s'établissant à



1060 milliards de FCFA contre 1449 milliards précédemment.

L'augmentation des injections de liquidités a été principalement portée par l'opération principale d'injection, dont l'encours moyen a progressé de 81 %, atteignant 228,3 milliards de FCFA contre 126,1 milliards auparavant. Les avances par la facilité de prêt marginal ont également connu une légère hausse de 2,6 %, s'établissant à 708,2 milliards de FCFA. En revanche, les avances via le guichet spécial de refinancement ont diminué de 3 %, pour s'établir à 116,9 milliards de FCFA.

Cette politique monétaire expansionniste intervient dans un contexte de durcissement des exigences en matière de réserves obligatoires. Entre juillet et septembre 2024, ces dernières ont augmenté de 16,4 milliards, atteignant un niveau de 1098,6 milliards de FCFA. Dans le même temps, l'encours moyen des réserves libres a chuté, ne représentant plus que 65 % des réserves obligatoires requises, contre 85,8 % un an plus tôt.

Malgré ces ajustements, six éta- blissements de crédit étaient en déficit de constitution de réserves obligatoires en septembre 2024, contre sept trois mois auparavant. Par ailleurs, les reprises de liquidités du système bancaire ont fortement diminué, passant de 81 milliards à 18,3 milliards de FCFA, soit une réduction de 62,7 milliards, exclusivement réalisée à travers l'émission de Bons BEAC.

Au-delà de ces injections, la BEAC continue d'explorer des stratégies visant à renforcer la résilience financière des banques commerciales. La diversification des instruments de refinancement, le recours aux obligations du Trésor et l'optimisation de la régulation prudentielle figurent parmi les solutions à l'étude.

Alors que les injections de liquidités augmentent pour soutenir le secteur bancaire, une question demeure : ces mesures seront-elles suffisantes pour garantir une reprise durable et une stabilité macroéconomique en zone Cemac ?

Dagoro Etroukan

CONSTRUCTION DU SIÈGE DE LA COBAC

La Beac sollicite les entreprises locales

La Banque des États de l'Afrique centrale (Beac) a lancé un appel d'offres exclusivement réservé aux entreprises implantées dans la zone Cemac pour la construction au Gabon, du futur siège de la Commission bancaire d'Afrique centrale (Cobac). Ce projet stratégique, financé sur fonds propres à hauteur de 35 milliards de FCFA, vise à renforcer l'intégration régionale et à stimuler l'économie locale.



Un an après la pose de la première pierre, la Beac passe à l'étape décisive du recrutement des entreprises chargées des travaux. L'appel d'offres, divisé en huit lots, concerne divers corps de métier tels que le terrassement, les fondations, le gros œuvre, les installations électriques, la climatisation, les ascenseurs ainsi que les finitions intérieures et extérieures. Seules les entreprises établies dans la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad et RCA) et remplissant les critères techniques requis peuvent soumissionner.

Les candidatures doivent être déposées avant le 27 mars 2025, avec des frais de soumission variant de 500 000 FCFA à 2 000 000 FCFA selon le lot concerné. En privilégiant les acteurs économiques régionaux, la Beac entend non seulement garantir la qualité des travaux mais aussi dynamiser les entreprises locales.

L'édifice, qui s'élèvera sur sept étages et culminera à 50 mètres de hauteur sur un terrain de 16 098 m2 offert par l'État gabonais, incarne une ambition d'envergure. Il est conçu pour répondre aux besoins croissants de la Cobac en matière de supervision et de régulation bancaire. La construction de ce siège devrait générer des centaines d'emplois et permettre un transfert de compétences techniques aux entreprises locales.

Alors que des entreprises internationales dominent encore les grands projets d'infrastructure en Afrique centrale, cet appel d'offres est une opportunité pour les acteurs régionaux de démontrer leur expertise. Les entreprises locales sauront-elles relever le défi et s'imposer dans ce chantier stratégique pour l'avenir financier de la Cemac ?

Yveline M. Douala



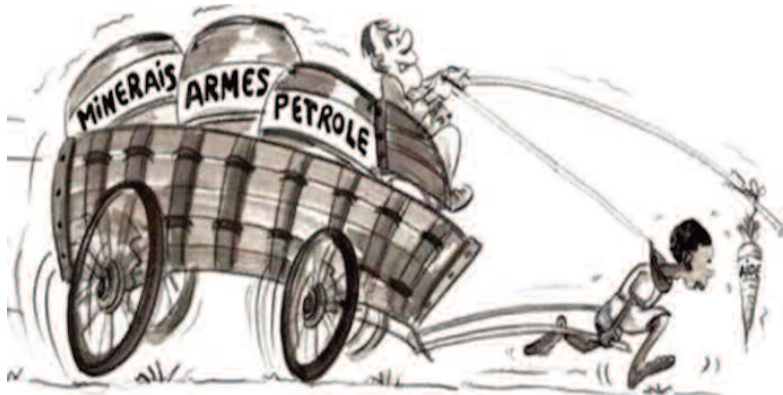
ACCORDS DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

La souveraineté économique de l'Afrique menacée

Depuis leur mise en place, les Accords de Partenariat Économique (APE) entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) suscitent un vif débat.

Présentés comme des instruments de développement et d'intégration économique, ces accords sont pourtant critiqués pour leurs effets potentiellement néfastes sur les économies locales africaines (Revue Les Possibles N° 28 Été 2021 sur « les accords économiques Afrique-France, une histoire négative »). Faut-il les voir comme une opportunité à saisir ou comme un piège qui menace la souveraineté économique du continent ?

Signés dans le cadre des relations commerciales entre l'Union européenne et les pays ACP, les APE



L'œuvre négative du néocolonialisme français et européen en Afrique. Les Accords de Partenariat Économique (APE) : De la Françafrique à l'Eurafrrique

visent à faciliter l'accès réciproque aux marchés en supprimant progressivement les barrières douanières. L'objectif affiché est de favoriser l'intégration économique des pays ACP dans le commerce mondial tout en stimulant leurs économies locales. En contrepartie,

ces pays doivent ouvrir leur marché aux produits européens, un point qui cristallise les critiques.

Pour leurs défenseurs, les APE permettent d'attirer des investissements étrangers, de diversifier l'économie et d'améliorer la compétitivité des entreprises africaines

en les incitant à se moderniser. Cependant, les détracteurs mettent en avant le risque de fragilisation des industries locales, incapables de rivaliser avec les produits européens plus compétitifs. Certains secteurs stratégiques, comme l'agriculture et l'industrie manufacturière, sont durement touchés par cette ouverture accélérée des marchés.

Malgré les promesses de développement, de nombreux pays africains peinent à tirer profit de ces accords. Les infrastructures insuffisantes, le manque d'industrialisation et la faiblesse des chaînes de valeur locales limitent leur capacité à exporter en masse vers l'Europe. En outre, la dépendance accrue aux importations européennes aggrave le déficit commercial de plusieurs nations africaines.

Face à ces défis, certains experts prônent une révision des APE en faveur d'une approche plus équitable, tenant compte des spécificités économiques locales. D'autres suggèrent que l'Afrique renforce son commerce intra-africain, notamment à travers la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), afin de réduire sa dépendance vis-à-vis de l'Europe.

Alors que certains pays ACP ont ratifié ces accords, d'autres restent réticents, exigeant des conditions plus favorables. L'avenir des APE dépendra donc de la capacité des États africains à négocier des partenariats plus équilibrés et à renforcer leurs propres capacités productives pour éviter un nouvel engrenage de dépendance économique.

SÉCURISATION DU PAD

Des titres d'accès requis pour tous les usagers

Les opérations de contrôle sont en cours depuis ce lundi 25 février dans l'ensemble des guérites du domaine portuaire.

Depuis lundi 25 février 2025, le Port autonome de Douala (PAD) a mis en place des mesures de sécurité renforcée, exigeant désormais la présentation d'un titre d'accès pour toute personne ou véhicule entrant dans l'espace portuaire. Cette décision, prise par le Directeur général du PAD, Cyrus Ngo'o, vise à sécuriser le domaine portuaire, prévenir les risques liés à la sûreté et à la sécurité, protéger l'interface navire/port et assurer la sécurité civile des usagers. L'objectif est également de sécuriser les recettes portuaires et de réguler le flux des personnes et véhicules dans le port.

Dans un document parvenu à notre rédaction, la direction a souligné que ces mesures sont prises pour maintenir l'ordre et la tranquillité dans le port de Douala-Bonabéri, conformément aux textes réglementant la sécurité portuaire. Concrètement, cela signifie que toute personne souhaitant accéder à l'enceinte portuaire doit désormais posséder un ticket d'entrée 2025 ou un abonnement à jour.

Les titres d'accès sont classés selon plusieurs types : annuel, mensuel, hebdomadaire ou journalier, et leur obtention est strictement réglementée. Seules les autorités administratives habilitées dans la zone sous douane pourront obtenir un nombre limité de visites, en accord avec la procédure de sécurité relative aux visites.

Quant aux contrôles à la sortie des marchandises, les unités chargées de ce contrôle restent en place, avec des points de contrôle spécifiques aux guérites nord, centrale, sud et terminal aval. De plus, des postes avancés seront installés en zone



amont, avant le portail d'entrée du marché Sandaga, et en zone aval, avant la guérite centrale. Tous les points d'accès seront exclusivement gérés par les agents de Douala Port Security (DPS), qui veilleront à l'application des mesures de sécurité et au respect de la procédure d'entrée, notamment dans la zone sous douane, où l'accès sera conditionné par la possession d'un badge délivré par l'autorité portuaire.

Cette opération de contrôle des titres d'accès fait suite à la réception définitive de la phase 2 du projet de sécurisation du port, qui a nécessité un investissement de plus de 32 milliards de FCFA. Ce projet a permis, entre autres, la construction d'un enclos de sécurité, l'extension du système de vidéosurveillance, et le renforcement du contrôle des accès dans tout le domaine portuaire, y compris le siège social du PAD. Il a également permis la formation du personnel de sécurité du port et l'interconnexion des différents sites exploités par le PAD.

Avec ces nouvelles infrastructures de sécurité, l'autorité portuaire optimise ainsi sa conformité au Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (ISPS), garantissant ainsi un meilleur contrôle

et une gestion plus rigoureuse des accès. Ce système de contrôle des titres d'accès pourrait aussi représenter une source de revenus pour le PAD, en contraignant les opérateurs à se conformer aux conditions d'entrée, soit en payant les tickets, soit en souscrivant à un abonnement. Bien que ces recettes restent marginales par rapport au budget global du port, elles ont généré environ trois milliards de FCFA en 2022, un montant non négligeable dans le contexte portuaire.

Autres mesures

Les mouvements à pied sont strictement interdits dans la zone sous douane, à l'exception des dockers. Les visiteurs et les personnes convoquées pour des démarches auprès des administrations présentes en zone sous douane doivent obligatoirement utiliser des véhicules et être escortés. Par ailleurs, les usagers et titulaires de titres d'accès doivent obligatoirement s'enregistrer à l'entrée et à la sortie du port, tous les jours, pendant la période de validité de leur badge. Concernant les cas spécifiques, les clients sont appelés par les douanes pour les visites des conteneurs au terminal RTC, précise le PAD.

Carmen BELINGA

COMPÉTITIVITÉ

Le Port autonome de Kribi accueille la 2ème phase de son extension

La cérémonie de mise en exploitation est prévue pour fin mars, tandis que les plans pour la phase 3 sont déjà en cours d'étude.

Le Port Autonome de Kribi (PAK) franchit une étape décisive avec la réception officielle de la phase 2 de son expansion, réalisée par la China Highway Engineering Company (CHEC). Cette nouvelle infrastructure, prête à entrer en service, renforce la position stratégique du port en tant que moteur du développement économique du Cameroun. La cérémonie de mise en exploitation de cette extension est prévue pour la fin mars, tandis que les plans pour la phase 3 sont déjà en cours d'étude.

Le 21 février 2025, le Directeur Général du PAK, Patrice MELOM, a officiellement réceptionné les travaux de la phase 2 du complexe industrialo-portuaire. Lors de cet événement, la China Highway Engineering Company (CHEC), responsable du projet depuis 2017, a remis les clés des installations. D'un coût total de 392 milliards de FCFA, cette extension comprend un quai de 715 mètres, un terre-plein de plus de 30 hectares, ainsi que l'acquisition de cinq portiques de quai et de quinze portiques de parc. Ces infrastructures modernes viennent renforcer la capacité du port et consolident son rôle de hub logistique et industriel en Afrique centrale.

Cette réception marque l'achèvement des travaux d'extension, avec des infrastructures prêtes à être mises en exploitation, comme l'a souligné le PAK. Cependant, le véritable tournant aura lieu à la fin du mois de mars, lorsque le premier navire commercial accostera sur la nouvelle plateforme.

Sous l'impulsion du Chef de l'État, S.E. Paul Biya, et du Directeur Général Patrice MELOM, le Port Autonome de Kribi s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'émergence économique du Cameroun. L'objectif est d'attirer des investisseurs et de fluidifier les échanges commerciaux dans la région. La réception des équipements de levage en septembre et octobre derniers, comprenant cinq portiques de quai (STS), quinze portiques de parc (RTG), ainsi que des chariots porte-conteneurs et empty handlers, a permis de finaliser la phase 2.

Avec cette nouvelle phase achevée, le PAK se tourne déjà vers l'avenir, avec la préparation de la phase 3 qui devrait accroître encore la capacité et l'attractivité du port. Bien que les détails de cette troisième phase restent à confirmer, elle s'inscrit dans la continuité du développement de cette infrastructure stratégique, affirmant ainsi le Port Autonome de Kribi comme un levier clé pour le développement économique du Cameroun et renforçant sa compétitivité sur la scène maritime et industrielle africaine.

CB

SUFWE 2025

Un tremplin pour l'autonomisation des femmes et la croissance inclusive en Afrique

Les 20 et 21 février 2025, Douala a accueilli la 3^e édition du Stand Up for African Women Entrepreneurs (Sufawe), un événement porté par le Club Afrique Développement du Groupe Attijariwafa Bank. Cette rencontre a réaffirmé l'importance de l'entrepreneuriat féminin et des opportunités offertes par la Zone de libre-

échange continentale africaine (ZLECAF). À travers des échanges enrichissants et des rendez-vous d'affaires, le Sufawe 2025 a permis de renforcer la collaboration entre les acteurs économiques du continent et d'accélérer la croissance inclusive en Afrique.

PROGRAMME SUFAWE 2025

Un outil au service de l'entrepreneuriat féminin

Du 20 au 21 février 2025, la ville de Douala, au Cameroun, a accueilli la 3^e édition du Stand Up for African Women Entrepreneurs (Sufawe) 2025. Cette initiative, portée par le Club Afrique Développement du Groupe Attijariwafa Bank, vise à promouvoir et à soutenir l'entrepreneuriat féminin en Afrique.

En réaffirmant son engagement en faveur de l'autonomisation des jeunes entrepreneures africaines, la SCB Cameroun joue un rôle clé dans le succès de cette édition. Cet événement économique, qui attire de nombreux opérateurs du continent, s'impose déjà comme une plateforme d'inspiration pour les femmes dirigeantes d'entreprises africaines en quête de nouvelles opportunités sur le marché africain.

À travers Sufawe 2025, la SCB Cameroun a démontré, tout au long de ces deux jours, son dévouement à la cause des femmes entrepreneures. Son leadership et son soutien financier ont été essentiels à la réussite du programme. Cet événement a offert aux participantes des outils concrets pour présenter leurs idées innovantes, tout en fa-



Allocution du représentant du Minepat, Paul Tasong

cilitant les échanges avec des partenaires et investisseurs potentiels. Comme l'a souligné le Directeur de la SCB Cameroun dans son allocution : le programme Sufawe 2025 « vise à accroître le potentiel féminin dans les affaires par l'organisation des rencontres de promotion d'entrepreneuriat féminin, pour améliorer le potentiel et le leadership des dames par le coaching et le mentorat des ambassadrices. »

Dans cette perspective, le programme Sufawe 2025, apparaît

comme un véritable levier de soutien à l'entrepreneuriat féminin. Pour cette 3^e édition, un calendrier de rencontres économiques à l'échelle continentale a été établi pour 2025, mettant en avant plusieurs secteurs d'activité comme autant d'opportunités d'investissement.

Sufawe 2025 : fer de lance de la croissance et du développement

L'engagement de la SCB Cameroun dans cette édition va bien au-delà du soutien financier. La banque

a également présenté une gamme de services et de programmes sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques des femmes entrepreneures. Comme l'a précisé la Directrice du Club Afrique Développement : « cette initiative Sufawe apporte dans son fondement des réseaux et corridors d'affaires, d'informations fiables pour soutenir les entreprises, qu'elles soient formelles ou informelles. Ces entreprises qui souhaitent développer leurs débouchés et avoir des opportunités de croissance, doivent nous faire confiance. »

Le Club Afrique Développement du Groupe Attijariwafa Bank, qui fédère les communautés d'affaires pour catalyser les investissements à l'échelle continentale, milite également pour la construction d'une zone de libre-échange africaine forte et compétitive.

Sufawe 2025 a mis en lumière l'intégration des économies africaines à travers le réseau bancaire du Groupe Attijariwafa Bank. Les acteurs de divers secteurs tels que l'agriculture, l'agroalimentaire, l'énergie, le textile et l'électricité ont pu exposer leurs produits et services. Plusieurs d'entre eux ont

décroché des opportunités d'achat, de vente ou de représentation commerciale auprès d'entreprises nationales et sous-régionales.

Un participant témoigne : « Nous sommes venus faire des affaires et rencontrer des partenaires. Sufawe est une formidable opportunité pour développer des relations en B to B. » Sufawe 2025 « une édition qui a permis de mobiliser près de 10 000 visiteurs et 30 000 entreprises venues de tout le continent. Ce qui a créé une zone forte d'encouragement et d'accompagnement des chefs d'entreprises. Nous étions obligés de créer un système d'informations qui va nous permettre d'organiser des missions multisectorielles pour constituer des champs d'entreprises dans près de 42 pays d'Afrique » nous a confié Mouna Kadiri, Directrice d'Africa Club Development du Groupe Attijariwafa Bank.

Grâce à cette édition de Sufawe, l'entrepreneuriat féminin africain continue de se structurer et de gagner en visibilité, confirmant le rôle central du programme dans le développement économique du continent.

Arnaud Ndi

AFRICA DEVELOPMENT CLUB

Un accélérateur de croissance inclusive

Devenu une plateforme incontournable à l'échelle africaine, Africa Development Club s'impose comme une plateforme de référence en matière de dialogue, de promotion des investissements et du commerce intra-africain. Il favorise également la mise en relation des acteurs économiques, des investisseurs et des décideurs politiques.

Lors de l'édition du Sufawe 2025 à Douala, Africa Development Club s'est affirmé comme un véritable accélérateur de croissance inclusive, contribuant à la dynamisation économique et au développement durable du continent grâce à la mise en place de partenariats solides et durables. Le Club Afrique Développement représente un marché d'investissement de près de 10 000 opérateurs éco-



Une vue de la salle

nomiques, générant chaque année plus de 3 000 rendez-vous d'affaires.

Pendant deux jours, chefs d'entreprise et partenaires internationaux ont échangé sur des thématiques

liées à l'accélération d'une croissance inclusive. La Directrice du Africa Development Club, Mme Mouna Kadiri, a déclaré qu'ils « ont pu arrêter au cours de cette

édition du Sufawe 2025 plus de 3 000 rendez-vous d'affaires. Ce qui nous a permis de donner naissance à plusieurs projets d'investissement à travers notre plateforme, en créant de la valeur en service d'informations. Grâce à cela, nous allons accompagner toutes les entreprises quelles que soient leur taille et secteur d'activité à devenir des leviers du développement réel en dehors de nos frontières. Vous pouvez le constater avec nos différentes ambassadrices, véritables capitaines d'industries ». Des figures emblématiques comme Kate Fotso, Nelly Chatue Diop (ambassadrices du programme Sufawe 2023 et 2024) et Naomie Mbakam (ambassadrice Sufawe 2025), mises en avant par le Club Afrique Développement du Groupe Attijariwafa Bank, illustrent cet engagement. Chacune

d'elles a partagé son expérience entrepreneuriale et montré comment son activité contribue à la croissance inclusive sur le continent.

Pour une croissance inclusive au cœur de la ZLECAF

Ces dernières années, la croissance inclusive est devenue une réalité au sein de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Aujourd'hui, plus de 54 % des ménages africains vivent au-dessus du seuil de pauvreté et les investissements directs étrangers en Afrique ont progressé de 111 %. À l'horizon 2035, la ZLECAF ambitionne d'augmenter les salaires des femmes de 11,2 % et ceux des hommes de 9,8 %, tout en sortant 50 millions d'Africains de l'extrême pauvreté.

Depuis son entrée en vigueur en 2021, la ZLECAF est l'un des pro-

jets phares de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui vise une croissance durable et inclusive. Toutefois, pour qu'une croissance économique soit véritablement inclusive, elle doit à la fois réduire la pauvreté et lutter contre les inégalités. Mme Cynthia Gnassimbe-Essonam, Senior Advisor pour l'engagement du secteur privé au Secrétariat de la ZLECAF, souligne « la ZLECAF a un immense potentiel pour stimuler la croissance économique et transformer les perspectives de développement du continent, si des mesures supplémentaires sont prises pour réaliser et répartir équitablement ses nombreux avantages potentiels. »

Pour libérer ce potentiel, plusieurs défis doivent être relevés : la suppression des barrières non tarifaires intra-africaines ; la réduction des coûts des mesures non tarifaires ; l'amélioration des infrastructures et l'accès aux informations sur les marchés. Une coopération à long terme en matière de politiques d'investissement et de concurrence sera essentielle pour éviter la concentration du marché entre quelques acteurs dominants et faciliter l'entrée de nouveaux opérateurs.

Le Secrétariat Général de la ZLECAF, lors des échanges du Sufawe 2025, a insisté sur la nécessité d'adopter des mesures complémentaires « des mesures complémentaires visant à aider les femmes et les jeunes qui participent au commerce, les petites entreprises et les pays les moins avancés africains doivent être prises pour rendre la Zone de libre (échange plus inclusive »

À travers ces engagements et initiatives, la ZLECAF et Africa Development Club continuent de poser les bases d'un développement économique africain plus équitable et prospère.

Arnaud Ndi

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE

Une autoroute d'opportunités pour les entrepreneurs africains

Avec plus de 60 % de terres arables, l'Afrique regorge d'importantes réserves naturelles non exploitées. Un atout qui envisage une véritable transformation structurelle de son économie vers un développement durable. La Sufawe 2025 a fait un zoom sur les opportunités de cette zone qui suscite des espoirs pour des entrepreneurs africains

Un accent a été mis sur les opportunités qu'offre la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) lors de la 3ème édition du Sufawe 2025 tenue à Douala les 20 et 21 février dernier. Tous les intervenants et experts n'ont pas hésité à démontrer au cours des travaux, que la Zlecaf est « une autoroute d'opportunités pour les entrepreneurs africains ». Le Secrétaire de la Zlecaf, ainsi que le représentant du Ministre de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire, étaient unanimes sur l'importance de cette zone et des opportunités qu'elle offre pour les économies africaines. Paul Tasong dans son allocution a présenté la Zlecaf comme étant « un marché de plus de 1 milliard 3 cent millions de consommateurs et un produit intérieur brut combiné de 3 milliards 400 millions de Dollars Us. Et la Zone pourrait accroître le commerce intra-africain de 53 %, et sortir près de 50 millions d'africains de la pauvreté tout en générant 14 millions d'emplois ».

Avec cette présentation, le Cameroun a intérêt à intégrer cette zone. Étant donné que le pays,



ambitionne de développer une économie compétitive, capable d'assurer l'éclosion des entreprises viables, créatrices d'emplois durables et de richesses. Pour Paul Tasong, « Le Cameroun à date, représente par conséquent une opportunité pour l'investissement privé au regard de la détermination du gouvernement à mettre en place des mesures incitatives et favorables à l'amélioration du climat des affaires, tout ceci combiné à des politiques économiques et financières soutenues par les énormes potentialités auxquelles s'ajoutent le dynamisme et la résilience des populations et en particulier les femmes », conclut-il.

Pleins feux sur une zone porteuse d'espoir pour l'entrepreneuriat et l'investissement

En 2023, cette zone de libre-échange présentait déjà des signes encourageants pour les investisseurs

et entrepreneurs africains. Les échanges commerciaux intra-africains avaient enregistré une croissance de 7,2 %, atteignant 192 milliards de dollars américains. C'est ce qui ressort du rapport présenté officiellement le 12 juin 2024 par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank).

Sur la base de ce rapport, les organisateurs de la SUFAWE 2025 ont mis en avant la ZLECAF comme une zone porteuse d'espoir pour les entrepreneurs. À cet effet, le Secrétariat de la ZLECAF, représenté par M. Emmanuel M. Banga, conseiller régional pour l'Afrique centrale et expert principal en accès au marché, a animé un cours magistral. Il y a présenté "le livre numérique des tarifs de la ZLECAF, le portail digital, le portail des barrières non tarifaires, la facilité des ajustements de la ZLECAF, ainsi que l'importance des foires commerciales et des forums

d'affaires". Ces thèmes visaient à montrer aux participants que, malgré certaines interrogations sur son effectivité, la ZLECAF reste essentielle pour l'avenir économique de l'Afrique. Après tout, les marchés communs des autres continents, aujourd'hui sources de fierté, ont également connu des débuts difficiles.

C'est dans cette optique que le Groupe Attijariwafa Bank et le Secrétariat de la ZLECAF ont signé, en 2024 lors du Forum International Afrique Développement au Maroc, un protocole d'accord visant à accélérer les objectifs de la ZLECAF en facilitant le commerce et l'investissement sur le continent. Cet accord portait sur la coopération entre les deux parties pour mobiliser des ressources, identifier et accompagner la mise en œuvre de projets dans des secteurs clés comme les infrastructures, l'énergie, l'agriculture, l'agroalimentaire, l'automobile, l'industrie pharmaceutique, les transports et la logistique. Il prévoyait également un soutien particulier à la promotion des femmes et des jeunes entrepreneurs dans le cadre de la ZLECAF.

Lors de la SUFAWE 2025, la ZLECAF a une fois de plus réaffirmé son engagement en faveur d'une intégration économique plus large et plus profonde, dans le but d'attirer les investissements, de stimuler le commerce, de créer davantage d'emplois et de réduire la pauvreté, tout en favorisant la prospérité en Afrique.

Arnaud Ndi

STRATÉGIE ET ENGAGEMENT

BGFIBank renforce son positionnement avec une campagne tournée vers l'avenir

Alors que son plan stratégique DYNAMIQUE 2025 entre dans sa phase finale, BGFIBank dévoile une nouvelle campagne institutionnelle, « Le meilleur est Avenir ». Ce slogan traduit une ambition forte : consolider son rôle de moteur du développement économique et social en Afrique à travers des investissements durables et une vision stratégique de long terme.

Avec une présence dans 12 pays et un effectif de plus de 3 000 collaborateurs, le Groupe BGFIBank s'impose comme un acteur majeur du secteur bancaire africain. En 2023, il a enregistré une hausse de 55 % de son résultat net, témoignant de la pertinence de ses choix stratégiques et de sa solidité financière.

La nouvelle campagne institutionnelle vise à réaffirmer l'engagement du groupe envers ses clients, partenaires et communautés. « Chaque action menée aujourd'hui contribue à façonner un avenir meilleur. Notre ambition est d'in-



carner l'excellence, l'innovation et la responsabilité dans tous nos engagements », souligne Henri-Claude OYIMA, PDG du Groupe.

BGFIBank ne se contente pas d'afficher une vision ambitieuse, mais la traduit en actions concrètes. En 2024, le groupe a financé près de 30 projets structurants, notamment : les infrastructures essentielles, avec 46 milliards FCFA alloués au renforcement de la production et de la distribution d'eau et d'électricité au Gabon, et 27,5 milliards FCFA pour la construction

de 1 160 logements sociaux à Abidjan ; le secteur énergétique, avec 100 milliards FCFA pour soutenir l'importation de produits pétroliers et la modernisation des capacités de raffinage au Gabon, ainsi que 15 milliards FCFA pour assurer l'approvisionnement en fuel des centrales électriques au Sénégal ; l'éducation et l'innovation, via la BGFIBank Business School et la Fondation BGFIBank, qui investissent dans la formation des talents africains afin de favoriser l'émergence d'une expertise locale

compétitive.

Dans un contexte bancaire en pleine mutation, la conformité et la gestion des risques restent au cœur de la stratégie du groupe. BGFIBank a obtenu plusieurs certifications de référence, renforçant la confiance de ses clients et investisseurs tout en consolidant sa réputation en matière de gouvernance et de transparence.

Contrairement aux campagnes promotionnelles éphémères, « Le meilleur est Avenir » s'inscrit dans une dynamique de long terme. Elle symbolise la volonté du groupe de peser durablement dans la transformation économique et financière du continent africain.

En mobilisant l'ensemble de ses parties prenantes autour d'une vision commune, BGFIBank confirme son rôle de partenaire stratégique pour le développement africain, misant sur une croissance responsable et inclusive pour bâtir l'avenir.

Yveline M. Douala



SODECOTON

Bilan de trois ans d'assistance technique du Contrôle supérieur de l'Etat

Trois ans après la signature d'un protocole d'assistance technique entre la Société de développement du coton du Cameroun (Sodecoton) et le Contrôle supérieur de l'Etat, un bilan est dressé le 18 février 2025.

Bien que des progrès notables aient été réalisés, des défis demeurent pour consolider ces avancées et favoriser la diversification de l'économie camerounaise.

La Société de développement du coton du Cameroun (Sodecoton) a fait un pas significatif vers la modernisation et la consolidation de ses structures avec l'assistance technique du Contrôle supérieur de l'Etat (Consupé). Signé en 2022, ce protocole avait pour objectif de redresser l'entreprise, confrontée à des défaillances dans son audit interne et son contrôle de gestion. Trois ans après, un bilan est dressé pour évaluer les résultats de cette



collaboration.

Le 18 février 2025, Rose Mbah Acha Fomundam, ministre délégué à la présidence chargé du Contrôle supérieur de l'Etat, s'est rendu dans le septentrion pour faire le point sur la phase I du projet. Plusieurs améliorations ont été observées dans la gestion de la Sodecoton,

notamment la création d'une direction de l'audit interne et la validation de documents cruciaux tels que le code éthique, le manuel de contrôle et les directives d'audit. Ces changements ont permis de former le personnel, y compris les cadres supérieurs, aux bonnes pratiques de gestion et d'ouvrir la voie

à une meilleure gouvernance.

Jean Abate Edi'i, gouverneur de la région du Nord et président du Conseil d'administration de Sodecoton, a également pris des décisions notables pour améliorer la situation financière et opérationnelle de l'entreprise, comme la clôture de comptes bancaires à l'étranger et la suppression de certaines sessions du Conseil d'administration à l'extérieur du pays. Ces actions ont permis de renforcer la transparence et d'optimiser les ressources.

Au-delà de sa fonction première dans la production de coton, la Sodecoton joue un rôle clé dans la diversification économique du Cameroun. Elle contribue à la modernisation de l'agriculture et à l'industrialisation du pays, en soutenant la création de nouvelles chaînes de valeur autour du coton, telles que les filatures, les textiles et les produits dérivés. Cette dynamique, soutenue par les réformes

internes, fait de la Sodecoton un acteur incontournable dans l'amélioration de l'autosuffisance du pays et dans la création d'emplois durables, en particulier dans les zones rurales.

Mais face à ces progrès, un défi majeur demeure : la lenteur de l'introduction de la Sodecoton à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC). Pourquoi un acteur aussi stratégique dans l'économie camerounaise met-il autant de temps à se structurer pour une entrée en bourse ? Cette question soulève des préoccupations sur la volonté réelle des autorités à rendre l'entreprise encore plus compétitive et attractive aux yeux des investisseurs nationaux et étrangers. Une telle entrée pourrait pourtant constituer un levier majeur pour sa croissance, tout en contribuant à l'essor économique du pays.

Dagoro Etroukan

BATAILLE DES TÉLÉCOMS AU CAMEROUN

Orange Cameroun et Camtel : entre accusations et réformes

Alors qu'Orange Cameroun attribue la dégradation de la qualité de ses services aux infrastructures de Camtel, l'opérateur historique riposte en pointant un manque de transparence de son concurrent. Dans ce climat de tensions, Camtel annonce le renforcement des compétences de son personnel pour améliorer ses performances. Pendant ce temps, Starlink s'impose progressivement comme une alternative de choix.

L'univers des télécommunications camerounaises est en pleine effervescence. Orange Cameroun, acteur majeur du secteur, a récemment dénoncé la médiocrité du réseau de transport fourni par Camtel, qu'il tient responsable des pannes et baisses de qualité de ses services. La filiale du groupe français Orange pointe du doigt l'état de dégradation avancée du réseau national de fibre optique, géré exclusivement par Camtel.

En réponse, Judith Yah Sunday, directrice générale de Camtel, a rejeté ces accusations à travers un communiqué publié le 17 février 2025. Elle affirme qu'Orange Cameroun utilise principalement de la « fibre noire », un type d'infrastructure sur lequel Camtel n'aurait aucune visibilité, rendant ainsi



Immeuble siège de l'ART

l'opérateur responsable de ses propres problèmes de connectivité.

Pour faire face à ces critiques et améliorer la qualité de service, Camtel a récemment lancé une session de formation destinée à 75 nouvelles recrues spécialisées dans les domaines de l'informatique et des solutions satellitaires. Cette initiative, baptisée « promotion Silicon Valley », vise à moderniser l'approche de l'entreprise et à renforcer la résilience de son réseau. Une démarche essentielle alors que le régulateur télécoms, l'ART, a déjà sanctionné Camtel d'une amende de 800 millions de francs CFA en 2023 pour non-respect de ses engagements

en matière de qualité de service.

Starlink, un acteur perturbateur ?

Si le duel entre Orange Cameroun et Camtel accapare l'attention, un autre concurrent pourrait rebattre les cartes du marché des télécommunications au Cameroun : Starlink. Le fournisseur américain d'Internet par satellite s'est récemment associé avec Orange pour accélérer son déploiement en Afrique, malgré les restrictions imposées par les autorités camerounaises. Cette alliance stratégique vise à étendre la couverture Internet dans les zones enclavées et à contourner les infrastructures ter-

restres vieillissantes.

Cependant, le gouvernement camerounais reste méfiant face à cette avancée. En avril 2024, il avait interdit officiellement l'exploitation de Starlink sur son territoire, bien que certains utilisateurs aient contourné cette interdiction en acquérant des équipements via des canaux informels. Face à cette situation, Starlink travaille actuellement à l'obtention d'une licence, ce qui pourrait bouleverser l'équilibre du marché local.

Un réseau de transport sous tension

Le conflit entre Orange Cameroun et Camtel met en lumière la fragilité des infrastructures de télécommunications du pays. Derrière ces passes d'armes se cache une bataille stratégique où chaque acteur tente d'imposer sa vision du développement numérique.

Mais au-delà des accusations et des mesures correctives annoncées, une question demeure : la qualité des services télécoms au Cameroun peut-elle véritablement s'améliorer sans une réforme en profondeur du réseau de transport, dont Orange Cameroun semble paradoxalement être à la fois victime et acteur clé ?

Emmanuel Um

La Lettre Sarl

- Société spécialisée dans la communication des marchés des capitaux
(Appels publics à l'épargne, émission des bons de trésor, etc.)
- Edition des journaux (La Lettre de la Bourse et Kasa'o)

Directeur Général
Salomon Douala Epale

La Lettre de la BOURSE

Journal de l'Economie et de la Finance
Tél. : (237) 696 49 24 40
E-mail : lalettrebourse@lettre-bourse.com

Directeur de la Publication
Salomon Douala Epale
Tél. (237) 223 41 12 57
- 677 53 20 32
E-mail : salomondoualepale@gmail.com

Direction Administrative et Financière
Hugo Bougna

Conseiller à la Rédaction
Dr. Jérémie Toko

Rédacteur en Chef
Salomon Douala Epale

Secrétaire de rédaction
Emmanuel Um

Rédaction Centrale
S. Douala Epale
Bougna Etroukan Z. R.
Dagoro Etroukan
Yveline M. Douala
Amina Ayichatou (stagiaire)

Desk Yaoundé
Coordonateur
Francisca Ewandjé E.
(237) 677 60 47 58
Philippe Baba
(237) 696 97 32 17

Gabon
Isaac Makanga
Tél. +241 627 80 606

Tchad
Mercile Fils
Tél. +235 66 30 73 75

Service commercial et marketing
Dieudonné Seh
(237) 696 04 51 50

Infographie
Ingenieur Joseph Moussi
(237) 674 06 64 24
(237) 698 52 32 11
E-mail : joemoussi@gmail.com

Impression
JV Graf, Yaoundé

Distribution Cameroun
Fedipress

Gabon
Sogapresse

Tchad
Hisseine Mersile Atti
Mahamat



Journal de l'Economie et des Marchés

Maintenez le lien, abonnez-vous à la version numérique



Tél. : (237) 696 49 24 40
E-mail : lettrebourse@gmail.com

Retrouvez nous sur ekiosque.com

INVESTISSEMENTS ET INFRASTRUCTURES

La Guinée Équatoriale accélère la modernisation de ses ports

La Guinée Équatoriale s'apprête à concéder les ports de Malabo et Bata au groupe turc Albayrak dans le cadre d'un partenariat stratégique. Avec un investissement prévu de 300 millions d'euros, ce projet vise à moderniser les infrastructures, digitaliser les services et positionner le pays comme un hub logistique régional.

Les discussions entre le gouvernement équato-guinéen et le groupe turc Albayrak avancent pour la gestion des ports de Malabo et Bata. Selon le vice-président Nguema Obiang Mangue, les négociations menées par le ministère des Transports sont « en bonne voie » pour aboutir à la création d'une joint-venture où l'État conserverait 49 % des



parts. L'accord, qui s'étalerait sur 25 ans, prévoit un investissement de 300 millions d'euros pour moderniser les infrastructures et digitaliser les services portuaires.

La concession des ports s'inscrit

dans une stratégie plus large de diversification économique, visant à réduire la dépendance du pays aux hydrocarbures. En améliorant la qualité des services portuaires et en développant des infrastruc-

tures modernes, la Guinée Équatoriale ambitionne de se positionner comme un centre logistique incontournable dans la région. Ce projet s'insère également dans une politique de privatisation des entreprises publiques, destinée à attirer des capitaux étrangers et améliorer la rentabilité des actifs stratégiques.

Le port de Malabo, avec un quai de chargement d'une capacité annuelle de 7,1 millions de tonnes, fonctionne déjà à plus de 70 % de sa capacité et peut accueillir des navires de 500 pieds de longueur. De son côté, le port de Bata offre une capacité maximale de 57 721 tonnes. Grâce à l'expertise d'Albayrak, ces infrastructures pourraient voir leur productivité et leur

compétitivité accrues, favorisant l'essor du commerce maritime.

Ce partenariat avec Albayrak pourrait également générer des emplois et dynamiser l'économie locale en renforçant le rôle de la Guinée Équatoriale dans les chaînes d'approvisionnement régionales. De plus, la digitalisation des services portuaires permettra d'optimiser les flux commerciaux et de renforcer la transparence des opérations.

Avec cette concession, la Guinée Équatoriale fait un pas décisif vers la modernisation de ses infrastructures stratégiques, dans l'espoir d'attirer davantage d'investissements et d'accroître son rôle dans le commerce maritime régional.

Dagoro Etroukan

ÉNERGIE ET LOGEMENT

L'exécutif gabonais accélère ses engagements pour le bien-être des populations

Le gouvernement gabonais multiplie les initiatives pour améliorer le quotidien de ses citoyens. Entre la construction de nouvelles infrastructures énergétiques et la mise en place d'un vaste programme de logements sociaux, l'exécutif affiche sa volonté de répondre aux défis majeurs du pays.

Dans un contexte marqué par des délestages récurrents et une demande croissante en énergie, le Gabon a officialisé, le 20 février 2025, le lancement immédiat de la construction de la centrale hydroélectrique de Ngoulmendjim et de la centrale thermique à gaz d'Owendo. Ce projet ambitieux, mené en partenariat avec la Gabon Power Company (GPC), vise à garantir une fourniture énergétique stable et continue tout en réduisant significativement les coupures de courant qui affectent Libreville et d'autres localités.

La centrale hydroélectrique de Ngoulmendjim, d'une capacité de 83 MW, représente un investissement de 419 millions de dollars (262,6

milliards de FCFA), tandis que la centrale thermique à gaz d'Owendo, qui pourra produire 120 MW, nécessitera un budget d'environ 123 millions de dollars (77 milliards de FCFA). Par ailleurs, le gouvernement a récemment renégocié un accord avec la société turque Karpowership, permettant l'injection de 70 MW supplémentaires dans le réseau électrique national via des centrales flottantes. Cette initiative devrait contribuer à renforcer l'approvisionnement en électricité et à soutenir la croissance économique.

En parallèle, le gouvernement s'attaque à un autre défi majeur : la crise du logement. Le 13 février 2025, une convention a été signée avec l'entreprise marocaine Addoha Mehdi Zemama pour la construction de 5 000 logements sociaux sur sept ans. Ce projet, qui vise à réduire le déficit en logements abordables, s'inscrit dans une politique de développement urbain durable. En facilitant l'accès à des habitations modernes équipées d'infrastructures essentielles (eau,

électricité, assainissement), l'État ambitionne d'améliorer les conditions de vie des ménages à faibles revenus et de lutter contre l'urbanisation anarchique.

En plus de son impact social, cette initiative constitue un levier économique important. La construction de ces logements générera des milliers d'emplois directs et indirects dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. De plus, elle favorisera les investissements privés, stimulant ainsi l'ensemble du marché immobilier gabonais. L'expérience du groupe Addoha, qui a déjà livré plus de 300 000 unités en Afrique, garantit une mise en œuvre conforme aux standards internationaux.

À travers ces projets structurants, le Gabon démontre son engagement en faveur du progrès économique et social. Mais au-delà de ces partenariats internationaux, les entreprises locales disposent-elles des capacités suffisantes pour jouer un rôle clé dans ces grands chantiers d'avenir ?

Amina Ayichatou (stagiaire)

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le Congo adopte un nouveau code gazier pour séduire les investisseurs

Dans le but d'accélérer la diversification de son secteur énergétique, le Congo prépare l'adoption d'un nouveau code gazier. Cette réforme vise à renforcer l'attractivité du pays auprès des investisseurs et à positionner la nation comme un futur hub gazier en Afrique centrale.

Le gouvernement congolais veut tirer parti de son potentiel gazier pour réduire sa dépendance au pétrole et accroître ses revenus énergétiques. Lors d'un entretien en amont du Congo Energy and Investment Forum, prévu du 24 au 26 mars, le ministre de l'Énergie, Bruno Jean-Richard Itoua, a annoncé que l'adoption d'un nouveau code gazier est en cours. Cette réforme vise à offrir un cadre réglementaire plus compétitif pour attirer les investisseurs étrangers et stimuler le développement du secteur.

Avec ce nouveau code, le Congo espère améliorer l'environnement des affaires dans le domaine gazier, notamment en mettant en place des incitations fiscales et des garanties juridiques pour les entreprises. Certaines mesures ont d'ailleurs déjà été appliquées en anticipation, comme en témoigne l'entrée en service de la première unité de liquéfaction de gaz naturel du pays par Eni, dont la capacité atteindra 3 millions de tonnes d'ici fin 2025.

En valorisant ses ressources gazières, le Congo se positionne sur un segment en forte demande dans un contexte de transition énergétique mondiale. L'objectif est double : répondre aux besoins croissants en énergie tout en créant de nouvelles sources de revenus et des opportunités d'emplois. Le gaz naturel étant considéré comme une énergie de transition, cette orientation pourrait permettre au pays de capter une partie des financements internationaux dédiés aux projets énergétiques durables.

Parallèlement à l'adoption du nouveau cadre réglementaire, le gouvernement prévoit de lancer un appel d'offres pour l'exploration de plusieurs blocs onshore et offshore lors du Congo Energy and Investment Forum. Cette initiative vise à diversifier les opérateurs présents sur le marché congolais, en attirant aussi bien les grandes compagnies pétrolières que des acteurs de taille moyenne spécialisés dans l'exploitation de champs marginaux.

Actuellement, la production pétrolière congolaise tourne autour de 270 000 barils par jour. Grâce à cette réforme et aux investissements attendus, le pays espère non seulement augmenter sa production de gaz, mais aussi devenir un hub énergétique clé en Afrique centrale. En modernisant son cadre législatif et en multipliant les partenariats, le Congo entend sécuriser son avenir énergétique tout en contribuant à la dynamique économique régionale.

Yveline M. Douala



DÉSENCLAVEMENT DU TCHAD

170 millions de dollars de la Banque mondiale pour construire les routes

La Banque mondiale a approuvé un financement de 170 millions de dollars pour améliorer les infrastructures routières du Tchad. Ce projet ambitieux vise à désenclaver la région du lac Tchad, améliorer la connectivité avec les pays voisins et favoriser le développement socio-économique.

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement des infrastructures en Afrique, la Banque mondiale a récemment annoncé l'octroi de 170 millions de dollars pour la construction et la réhabilitation de routes au Tchad. Ce projet comprend notamment le pavage de 55 km sur l'axe Liwa-Rig, l'aménagement de 12 km de voies d'accès reliant la ville de Bol à la transsaharienne, ainsi que l'amélioration de 50 km de routes rurales stratégiques. L'objectif est de faciliter les échanges commerciaux et de renforcer l'accessibilité aux services essentiels pour les populations locales.

La mise en œuvre de ces travaux profitera

directement à 3,8 millions de personnes, particulièrement celles vivant dans la région du lac Tchad, marquée par un isolement structurel et des difficultés d'accès aux services de base. En plus de désenclaver ces territoires, l'initiative entend favoriser une meilleure intégration régionale en connectant plus efficacement le Tchad à ses voisins, notamment le Niger et le Cameroun.

La Banque mondiale justifie cet investissement par la nécessité de stabiliser une région confrontée à des défis multiples, tels que le changement climatique, l'insécurité et le sous-développement économique. « La région du lac Tchad souffre d'un faible déve-

loppement social et économique en raison d'importants déficits d'infrastructures, d'un accès limité aux services de base et de moyens de subsistance affectés par les conflits et les conditions climatiques », précise l'institution dans son communiqué.

Au-delà de l'amélioration du réseau routier, le projet vise également à instaurer un système de transport multimodal en intégrant les infrastructures routières au transport fluvial via le lac Tchad. Ce modèle combiné devrait accroître les opportunités économiques, notamment en facilitant l'acheminement des produits agricoles vers les marchés nationaux et régionaux. De plus, il renforcera l'accès aux établissements scolaires et de santé, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

Avec cet investissement, le Tchad franchit une nouvelle étape vers une meilleure connectivité et une intégration régionale accrue. Toutefois, la réussite de ce projet dépendra aussi de la capacité du pays à mobiliser ses propres entreprises locales pour assurer la réalisation et la maintenance de ces infrastructures stratégiques.

SOUTIEN STRATÉGIQUE AU SECTEUR AGROALIMENTAIRE

Bange Bank Cameroun aux côtés du MINPMEESA

Bange Bank Cameroun s'associe au gouvernement pour faciliter le financement des PME agroalimentaires. À travers cette convention signée avec le MINPMEESA, la filiale camerounaise du groupe bancaire équato-guinéen entend jouer un rôle clé dans le développement économique du pays. Ce partenariat marque une nouvelle étape vers l'inclusion financière et la structuration des petites entreprises locales.

Le 17 février 2025, Achille Bassilekin III, ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA), et José Miguel Obiang, directeur général de Bange Bank Cameroun, ont officialisé un partenariat stratégique. Objectif : favoriser l'accès au financement des PME du secteur agroalimentaire dans le cadre du Programme d'Appui au Développement des Petites et Moyennes Entreprises de transformation des produits locaux de consommation



Partenariat scellé entre les deux responsables

de masse (PAD-PME).

Cette convention entend simplifier les démarches de financement pour les PME agroalimentaires et artisanales ; proposer des solutions bancaires adaptées aux besoins des entrepreneurs ; renforcer les capacités des acteurs économiques pour assurer la viabilité de leurs projets

; promouvoir l'inclusion financière grâce à des services bancaires innovants et accessibles

En vertu de cet accord, le MINPMEESA s'engage à identifier les PME porteuses de projets viables, à les accompagner dans leur structuration et à les présenter à Bange Bank Cameroun pour financement.

L'institution bancaire, de son côté, mettra en place des produits financiers attractifs et veillera à assurer un suivi personnalisé des bénéficiaires.

Ce partenariat s'inscrit dans une démarche globale visant à dynamiser l'économie locale en facilitant l'accès des entrepreneurs aux ressources financières. « Cette convention intervient comme une perche tendue en vue d'explorer ensemble des solutions durables à l'accès au financement des PME camerounaises, des artisans et des acteurs de l'économie sociale », a déclaré le ministre Achille Bassilekin III.

Filiale de Bange Bank SA, la structure camerounaise dispose d'un capital de 10 milliards de FCFA et se positionne comme un moteur de croissance pour l'économie nationale. Avec des initiatives telles que le guichet Agri-Banking, la banque accompagne divers segments de la population, des étudiants aux entrepreneurs, en facilitant l'ac-

cès au crédit et en soutenant les projets innovants.

Grâce à cette dynamique, Bange Bank contribue à la structuration du secteur financier camerounais et à la transformation économique du pays. En misant sur des partenariats stratégiques et en développant des solutions bancaires adaptées, elle renforce son rôle de catalyseur du développement économique.

Mais alors que Bange Bank multiplie les initiatives en faveur des PME, peut-on considérer l'institution comme un modèle de dynamisme bancaire pour la sous-région ? Son expansion et son engagement en faveur du financement des entreprises locales témoignent d'une ambition plus large : celle d'une intégration renforcée du secteur bancaire équato-guinéen au sein de l'économie camerounaise et de la CEMAC.

Bougna Etroukan Z. R.

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Cinq candidats pour un fauteuil



Siège social de la Banque africaine de développement

Réunis, les 11 et 12 février 2025, le comité directeur du Conseil des gouverneurs sur l'élection du président de la Banque africaine de développement a validé cinq candidatures. Profil rapide des candidats retenus le 21 février par la BAD, et que les États africains et non africains actionnaires de la banque, devront départager en mai prochain.

Cinq candidats, dont une femme, briguent la présidence de la Banque africaine de développement (BAD) à l'issue du second mandat du Nigérien Akinwumi Adesina. Ce poste stratégique, clé pour le financement des infrastructures à travers l'Afrique, voit une diversité de profils se disputer le leadership.

Parmi eux, Bajabulile Swazi Tshabalala, la seule femme en lice, représente la continuité. Première vice-présidente de la BAD, la Sud-Africaine a renforcé la banque face aux défis climatiques en introduisant le capital hybride, une innovation financière mêlant dette et fonds propres.

De son côté, Amadou Hott, ancien ministre sénégalais de l'Économie, porte également une vision de continuité. Actuellement envoyé spécial du président de la BAD pour l'Alliance verte en

Afrique, il bénéficie d'une solide expérience. Cependant, son origine ouest-africaine pourrait être un handicap, car la tradition veut que l'Afrique de l'Ouest ne fournisse pas un président pour cette élection.

Trois autres candidats, porteurs de rupture, se distinguent par des parcours variés. Le Tchadien Mahamat Abbas Tolly, le premier à se déclarer, est soutenu par la CEMAC, bien que sa fin de mandat à la gouvernance de la BEAC ait été ternie par des problèmes de gestion.

Sidi Ould Tah, président de la BADEA (Banque arabe pour le développement économique en Afrique), a doublé le capital de son institution. Basé à Riyad, il serait un atout pour renforcer les financements du Golfe au sein de la BAD, avec le soutien apparent de la Côte d'Ivoire.

Enfin, Samuel Munzele Maimbo, économiste zambien avec une carrière au sein de la Banque mondiale, plaide pour plus d'efficacité et d'impact. Toutefois, son manque de maîtrise du français, langue principale de la BAD, constitue un frein dans un environnement où la majorité des employés parlent cette langue.

CB

FINANCEMENT DU LOGEMENT

La SIC transfère plus de 482 millions FCFA à la Caisse des Dépôts et Consignations

Le 19 février 2025, la Société Immobilière du Cameroun (SIC) a transféré un montant de 482 millions de FCFA à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC), constituant ainsi un appui essentiel pour le financement des politiques publiques, notamment dans le secteur du logement. Ce transfert s'inscrit dans le cadre de la réglementation en vigueur et vise à renforcer le rôle de la CDEC dans le financement du développement économique local.

La Société Immobilière du Cameroun (SIC) a effectué un transfert important de fonds vers la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC) le 19 février 2025, soit un total de 482 394 249 FCFA. Ces fonds sont issus des cautions d'habitat des clients inactifs de la SIC, c'est-à-dire des locataires partis, et cette démarche s'inscrit dans le cadre de la régulation mise en place pour garantir la rentabilité et la sécurité des ressources collectées.

Créée par la loi du 14 avril 2008, la CDEC a pour mission de collecter, sécuriser et rentabiliser sur le long terme des ressources « oisives », pour les réorienter vers des projets d'envergure publique. C'est dans cette logique que la SIC a effectué ce transfert partiel, le premier ayant eu lieu en octobre 2023, suivis par d'autres institutions publiques, confirmant ainsi l'adhésion des acteurs économiques au modèle de financement de la CDEC.

En février 2025, le total des fonds transférés par la SIC a atteint 482 millions de FCFA, apportant ainsi



Accord parfait entre les deux structures

une contribution précieuse aux finances publiques. Ce montant se divise en deux parts : 157 millions de FCFA ont été actualisés en faveur des cautionnements constitués par 1 763 clients inactifs, tandis que 324 millions de FCFA avaient déjà été envoyés précédemment. Ces fonds permettent de soutenir le financement des logements sociaux et autres projets en adéquation avec les priorités du gouvernement.

À travers les financements réalisés par des institutions telles que la CDEC, les économies locales peuvent bénéficier d'un levier essentiel pour financer des projets d'infrastructure, de logement et d'autres politiques publiques. Par exemple, dans plusieurs pays où des caisses de dépôts et consignations ont été créées, ces structures ont démontré leur capacité à mobiliser des ressources importantes, souvent issues de fonds de garantie et d'accompa-

gnement des citoyens, pour soutenir le développement des logements sociaux et autres infrastructures critiques. Au Bénin, la Caisse des Dépôts et Consignations s'est illustrée par des financements ciblés permettant de structurer des filières stratégiques, à l'image du textile dans la Zone économique spéciale de Glo-Djigbé.

Au Cameroun, la CDEC joue donc un rôle crucial dans l'alignement des ressources sur les besoins du pays, dans le respect des normes et en vue de renforcer la confiance dans les investissements publics.

La collaboration entre la SIC et la CDEC, comme en témoigne cette nouvelle opération de transfert, montre l'engagement des institutions publiques à travailler main dans la main pour développer des projets d'envergure dans le secteur du logement et, plus largement, dans les politiques économiques.

BEZR

FINANCEMENT ET INDUSTRIALISATION EN AFRIQUE

Le textile béninois, un modèle d'investissement structurant

Le Francophone Africa Business Summit, tenu à Lagos les 18 et 19 février, met en avant le rôle clé des institutions financières locales dans le développement industriel. La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin illustre comment des financements ciblés permettent de structurer des filières stratégiques, à l'image du textile dans la Zone économique spéciale de Glo-Djigbé.



Lors du Francophone Africa Business Summit les 18 et 19 février à Lagos, le modèle de financement du secteur textile au Bénin a été cité comme un exemple de réussite en matière d'investissement stratégique. Raïmatou Fagbémi, directrice chargée de l'analyse des risques à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) du Bénin, a mis en avant la contribution de cette institution dans le développement de la Zone économique spéciale de Glo-Djigbé. Ce pôle industriel a permis la structuration d'une chaîne de valeur textile compétitive, capable de fournir des marques internationales et de produire des équipements sportifs, notamment pour des équipes engagées dans la prochaine Coupe du monde de football.

tamment pour des équipes engagées dans la prochaine Coupe du monde de football.

La CDC du Bénin, à l'instar de plusieurs institutions de dépôt et de consignation en Afrique, joue un rôle central dans l'orientation des ressources publiques vers des projets à forte valeur ajoutée. « Nous gérons des ressources que l'on qualifie de sensibles, et nous devons les investir de manière très mesurée », a souligné Mme Fagbémi. Cette approche prudente mais stratégique permet de garantir des retombées économiques durables, notamment en matière de création d'emplois et de réduction des importations.

lois et de réduction des importations.

La réussite du modèle béninois repose en grande partie sur l'implication d'institutions locales comme la CDC, qui comblent le déficit de financement en apportant des capitaux stables et à long terme. Ce mode de financement, qui réduit la dépendance aux investisseurs étrangers, permet une meilleure maîtrise du développement industriel. Plusieurs pays francophones explorent des initiatives similaires, avec le soutien de leurs propres caisses de dépôts et d'institutions financières publiques.

Interrogée sur l'extension de ce modèle aux économies anglophones, Raïmatou Fagbémi a reconnu que si des marchés comme le Ghana ou le Nigeria présentent de réelles opportunités, l'investissement institutionnel doit rester aligné avec les stratégies nationales de développement. La mise en place d'un cadre réglementaire incitatif et de politiques publiques adaptées est essentielle pour permettre une réplique réussie de ce type d'initiatives.

Le succès de la filière textile béninoise démontre que les financements issus des institutions locales peuvent jouer un rôle majeur dans l'industrialisation du continent. En encourageant des modèles similaires dans d'autres secteurs clés (agroalimentaire, transformation minière, énergies renouvelables), les pays africains pourraient renforcer leur compétitivité économique et accélérer leur développement. Une dynamique que les institutions financières locales, comme les caisses de dépôts et de consignations, entendent bien accompagner à l'avenir.

Dagoro Etroukan

CLIMAT DES AFFAIRES AU CAMEROUN

Le GECAM organise les rencontres économiques

Du 26 au 27 février 2025, la ville de Yaoundé accueille un forum d'échanges et de discussions sur les défis liés à l'amélioration du climat des affaires au Cameroun.

Les Rencontres Économiques du GECAM sont désormais un événement incontournable dans le paysage économique du Cameroun. Pendant deux jours, elles réuniront des opérateurs économiques, des décideurs politiques et des partenaires étrangers pour débattre des enjeux liés à l'économie, à la planification et aux stratégies de développement. Ce forum mettra en lumière la situation actuelle du climat des affaires au Cameroun.

Des experts invités analyseront en profondeur les obstacles à l'amélioration du milieu des affaires et proposeront des solutions adaptées. À travers des conférences et des ateliers, les participants auront accès à des informations clés sur les réformes et les opportunités pour dynamiser l'environnement économique du pays.

La thématique centrale de cette édition portera sur « Un modèle de politique économique



Le Président du Gecam, Célestin Tawamba

pour construire un pacte productif, levier de croissance pour l'économie camerounaise ». Ce sujet ouvrira le débat sur le modèle économique le plus adapté aux ambitions des opérateurs économiques du Cameroun. Les discussions aboutiront à des recommandations destinées aux décideurs politiques en vue d'une intégration dans les politiques publiques économiques.

Durant ces deux jours, les interventions des experts aideront les participants à mieux comprendre les enjeux et défis économiques actuels. Plusieurs ateliers seront organisés, notamment

sur le développement de l'Agribusiness, la fiscalité douanière et la gouvernance de l'énergie industrielle. Ces sessions mettront en évidence l'importance de la gouvernance pour la compétitivité des entreprises publiques et privées, ainsi que la nécessité d'investissements massifs en infrastructures pour accélérer la croissance du pays.

Le financement des PME au cœur des discussions

Le GECAM ne fera pas l'impasse sur la question cruciale du financement des PME, qui sera un thème central des débats.

Un atelier spécifique intitulé « Financement des PME : qu'est-ce qui cloche ? » permettra d'analyser en profondeur cette problématique. Pour l'occasion, le Groupement des Entreprises du Cameroun a mis en place deux ateliers dédiés afin d'explorer les mécanismes de financement et d'identifier les solutions adaptées.

Selon plusieurs sources, les PME représentent près de 80 % du tissu économique camerounais. Il est donc impossible d'évoquer la croissance économique sans s'attarder sur les défis liés à leur financement. Ces entreprises, véritables moteurs de l'économie nationale, doivent bénéficier d'un soutien accru pour libérer leur potentiel et contribuer pleinement au développement du pays.

Ainsi, du 26 au 27 février 2025, les Rencontres Économiques du GECAM offriront aux opérateurs économiques une occasion unique de mieux comprendre les mécanismes de financement des PME et d'évaluer leur rôle essentiel dans le décollage économique du Cameroun.

Arnaud Ndi

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

AgDevCo lève 85 millions \$ pour dynamiser l'agroalimentaire en Afrique

L'investisseur AgDevCo renforce son soutien aux PME agroalimentaires en Afrique subsaharienne avec un nouveau financement de 85 millions de dollars. Objectif : stimuler la productivité agricole, améliorer la sécurité alimentaire et favoriser le développement rural.



AgDevCo, un investisseur dédié à la transformation agricole en Afrique, a annoncé le 20 février 2025 avoir mobilisé 85 millions de dollars auprès de trois bailleurs de fonds : British International Investment (BII) avec 50 millions \$, Swedfund avec 20 millions \$ et Norfund avec 15 millions \$. Ces capitaux visent à renforcer les entreprises agroalimentaires locales et à consolider les chaînes de valeur agricoles dans la région.

Ce financement cible des PME produisant des aliments nutritifs pour les marchés locaux ainsi que des cultures d'exportation à forte valeur ajoutée. En comblant le déficit de financement dont souffrent ces entreprises, AgDevCo espère accroître leur compétitivité et stimuler la production agricole dans les zones rurales. Son ambition est d'atteindre, d'ici 2030, quatre millions d'agriculteurs bénéficiaires grâce à des investissements durables et à long terme.

L'intérêt croissant des investisseurs pour AgDevCo témoigne de la confiance dans sa stratégie. L'engagement de BII, qui avait déjà injecté 50 millions \$ en 2022, fait de lui le principal actionnaire externe du fonds. « Le développement de l'agriculture commerciale en Afrique requiert des investissements patients et stratégiques. Nous sommes fiers d'avoir des partenaires qui partagent notre vision », a déclaré Daniel Hulls, PDG d'AgDevCo.

L'agriculture en Afrique subsaharienne reste confrontée à des obstacles majeurs : accès limité aux financements, vulnérabilité aux changements climatiques, faible intégration des marchés et infrastructures sous-développées. Ce type d'investissement vise à structurer des chaînes de valeur plus résilientes et à renforcer la souveraineté alimentaire dans un contexte où la demande croissante en produits agricoles coexiste avec des risques accrus pour la production.

En finançant des entreprises innovantes et engagées dans une production durable, AgDevCo contribue non seulement à la sécurité alimentaire, mais aussi à la création d'emplois et au développement économique rural. Avec cette nouvelle levée de fonds, l'organisation entend élargir son portefeuille d'investissements et consolider son rôle en tant qu'acteur majeur de la transformation agricole en Afrique subsaharienne.

Amina Ayichatou (stagiaire)

L'AFRIQUE FACE AU FARDEAU DE LA DETTE

Une charge d'intérêts croissante menace la stabilité budgétaire du continent

L'Afrique voit son ratio charge d'intérêts de la dette/recettes publiques exploser, passant de 6,8 % en 2008 à 27,5 % en 2024, selon un rapport d'Afreximbank. Cette augmentation met en lumière les défis de soutenabilité de la dette dans un contexte de hausse des taux d'intérêt et de besoins de financement croissants. Toutefois, des perspectives plus optimistes se dessinent avec une amélioration attendue du profil d'endettement d'ici 2028.



Le rapport « African Debt Outlook : A ray of optimism » d'Afreximbank met en évidence la montée en flèche du coût du service de la dette en Afrique. Les paiements d'intérêts rapportés au PIB ont suivi une tendance haussière inquiétante, atteignant 5 % en 2024 contre 1,4 % en 2008. Cette situation résulte principalement de l'augmentation des besoins en financements et de la montée des taux d'intérêt appliqués aux emprunts africains. Entre 2008 et 2024, les taux d'intérêt effectifs sur les emprunts ont grimpé de 5,4 % à 6,3 % à un pic de 8,2 % en 2024, impactant sévèrement les finances publiques.

Une dette extérieure en expansion

Depuis 2008, la dette extérieure des pays africains a connu une hausse spectaculaire, atteignant 1 160 milliards

de dollars en 2023, soit 60 % de l'encours total de la dette publique du continent. Les projections suggèrent qu'elle atteindra 1 290 milliards de dollars en 2028. Le ratio moyen dette/PIB s'est, quant à lui, accru de 39,3 points de pourcentage depuis 2008, pour atteindre 71,7 % en 2023. Ce phénomène s'explique par un recours croissant à l'endettement pour financer les infrastructures et répondre aux exigences d'une population en forte croissance.

L'endettement africain reste inégalement réparti. En 2024, dix pays concentrent 69 % du stock total de la dette extérieure : l'Afrique du Sud (14 %), l'Égypte (13 %), le Nigeria (8 %), le Maroc (6 %), le Mozambique (6 %), l'Angola (5 %), le Kenya (4 %), le Ghana (4 %), la Côte d'Ivoire (3 %) et le Sénégal (3 %). En outre, neuf pays, dont le Ghana, la Zambie

et le Mozambique, sont en situation de surendettement, tandis que 19 autres présentent un risque élevé de crise de la dette, notamment le Burundi, la Tunisie et l'Éthiopie.

Le Cameroun illustre une problématique spécifique dans la gestion de la dette : la multiplication des projets d'infrastructure coûteux dont les délais de livraison restent indéterminés. Des initiatives majeures, telles que les barrages hydroélectriques, les routes et les infrastructures portuaires, absorbent des financements importants, mais connaissent des retards répétés. Cette situation alourdit la charge financière du pays et soulève des inquiétudes quant à l'efficacité de la planification et de l'exécution budgétaire. Une meilleure maîtrise des délais et des coûts est nécessaire pour éviter que ces projets ne deviennent un fardeau supplémentaire

pour les finances publiques.

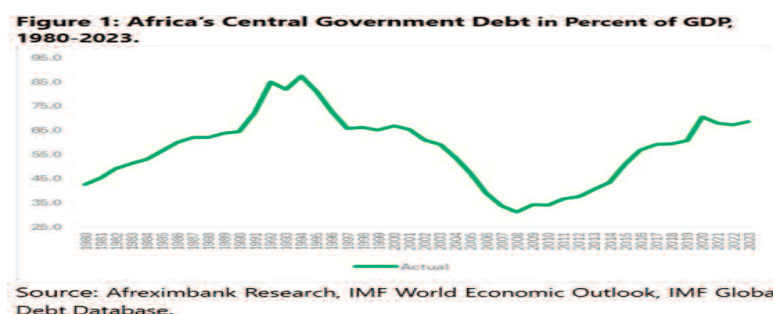
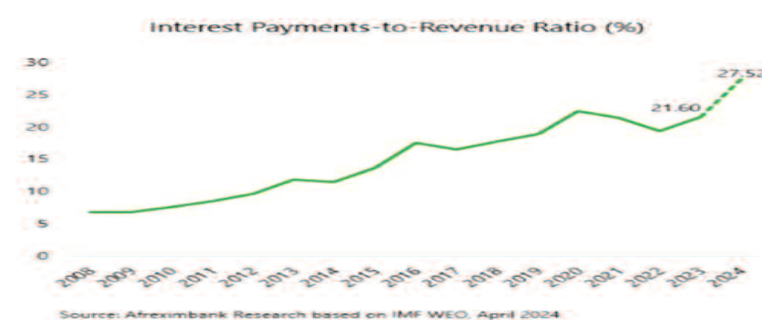
Des perspectives d'amélioration à l'horizon 2028

Malgré ces tendances préoccupantes, Afreximbank entrevoit une stabilisation du profil d'endettement du continent d'ici 2028. Plusieurs facteurs devraient favoriser cette amélioration : un environnement macroéconomique plus favorable, la baisse progressive des taux d'intérêt, une amélioration des notations de crédit et un accès renouvelé aux marchés des capitaux. Par ailleurs, les initiatives de restructuration de la dette dans

plusieurs pays, comme la Zambie, le Ghana et l'Éthiopie, constituent des avancées majeures vers une gestion plus soutenable de la dette publique africaine.

Si l'Afrique doit encore relever d'importants défis en matière de dette publique, les signaux d'un allègement progressif commencent à émerger. L'amélioration des conditions économiques et la mise en œuvre de réformes adaptées seront essentielles pour garantir une stabilité budgétaire et éviter une crise généralisée de la dette sur le continent.

Emmanuel Um

**SOUS LE HAUT PARRAINAGE DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE****CENTRALE (COSUMAF)**

&

AVEC LE PARTENARIAT DE LA BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE (BVMAC)**LA LETTRE SARL ORGANISE LA 3^{ème} EDITION DES CEMAC'S CAPITAL MARKET AWARDS**

3^{ème} édition
CEMAC Capital Markets
Awards
08 & 09 Avril 2025
KRYSTAL Palace Hotel
Akwa, Douala - Cameroun

Colloque International
sur le thème

**Actionnariat Populaire
en Afrique Centrale :
Contours, Enjeux et Défis**

1. Actionnariat populaire: Approches conceptuelles et déclinaisons opérationnelles
2. Le financement de l'actionnariat privé par les marchés d'instruments financiers: opportunités, contraintes et solutions.
3. Culture financière, littératie numérique, transparence informationnelle: les clés de voûte de l'actionnariat populaire.
4. Les nouveaux procédés, outils et infrastructures d'accélération de l'inclusion financière capitaliste.

Suivez notre actualité sur www.lettre-bourse.com